



# Guide du parent été 2026

## Saint-Barthélemy



**Cet été, on explore !**



**GVL Rive-Nord inc. en collaboration avec la  
municipalité de Saint-Barthélemy, est fier de vous  
présenter les camps de jour pour la période  
estivale 2026. Nos activités s'adressent aux jeunes  
de 5 à 12 ans (maternelle complétée).**



## Table des matières

<b>Pour nous joindre</b> .....	<b>3</b>
<b>Inscriptions</b> .....	<b>4</b>
À faire avant les inscriptions .....	4
Période d'inscription – 31 mars au 8 mai .....	4
<b>Modalités de paiement</b> .....	4
<b>Tarifs</b> .....	5
<b>Liste d'attente</b> .....	5
<b>Reçu d'impôt</b> .....	5
Politique d'annulation et de remboursement .....	6
<b>Renseignements généraux</b> .....	<b>6</b>
Horaire et site .....	6
Âge requis et ratios .....	6
<b>Communication aux parents</b> .....	7
Effets personnels .....	7
À mettre dans le sac à dos .....	7
<b>Arrivée des enfants</b> .....	8
<b>Départ des enfants</b> .....	8
Absences .....	8
Formation des employés .....	9
Frais / pénalité .....	9
<b>Programme d'accompagnement</b> .....	<b>10</b>
<b>Code de vie</b> .....	<b>10</b>
<b>Sécurité</b> .....	<b>11</b>

La mission de l'entreprise est de toujours se distinguer en offrant un service de qualité. Nous offrons, pour les jeunes de 5 à 12 ans (6 ans au 30 septembre), une multitude de jeux de façon à ce que chaque enfant puisse vivre la programmation de camp de jour la plus riche et la plus complète qui soit, dans un environnement à la fois sécuritaire et stimulant. Un été formidable vous attend!

---

## Pour nous joindre

---

### Bureau administratif

---

#### Heures d'ouverture des bureaux (jusqu'au 28 juin)

Lundi au vendredi

9 h à 17 h

#### Heures d'ouverture des bureaux (à partir du 29 juin)

Lundi au vendredi

6 h 30 à 17 h 30



Bureau : 450 477-3003



**[campsaes@gvl-rive-nord.com](mailto:campsaes@gvl-rive-nord.com)**

Il est important, lorsque vous nous envoyez un courriel, de mentionner la ville ou la municipalité et le nom de l'enfant.

### Programme d'accompagnement

---



Accompagnement : 514 346-3146



**[accompagnement@gvl-rive-nord.com](mailto:accompagnement@gvl-rive-nord.com)**

### Personnel du camp

---

Le numéro de cellulaire pour rejoindre le personnel du camp sera inscrit dans l'info camp, envoyé chaque jeudi. Nous vous demandons de communiquer avec le camp seulement pour une raison importante, car la priorité de l'équipe en place est de s'occuper des enfants.

---

# Inscriptions

---

## À faire avant les inscriptions

---

Afin d'optimiser et faciliter le processus d'inscription, voici quelques étapes à suivre **AVANT** la journée d'inscription:

- Sur notre site internet, au [www.gvl-rive-nord.com](http://www.gvl-rive-nord.com), dans la section « camps de jour – nos camps », sélectionnez Camp de jour de Saint-Barthélemy et ensuite inscription en ligne.
- Ouvrir un dossier et remplir le formulaire en ajoutant l'activité « Mise à jour » dans votre panier, au coût de 0 \$, ce qui vous permettra de remplir le formulaire avant l'inscription.
- Lire le guide du parent.

## Période d'inscription – 14 avril au 8 mai

### RÉSIDENTS SEULEMENT

- En ligne au [www.gvl-rive-nord.com](http://www.gvl-rive-nord.com) à compter du 14 avril, 10h.  
Paiement par carte de crédit Visa, Mastercard, Visa Débit, Mastercard Débit ou Débit préautorisé avec spécimen chèque.
- Par téléphone\* au (450) 477-3003 à compter de du 14 avril, 10h.

### IMPORTANT:

\*Veuillez prendre note qu'aucune inscription ne sera prise par téléphone si le dossier n'a pas été préalablement créé et le formulaire rempli (voir point 2 plus haut).

## Modalités de paiement

<p>Carte de crédit Visa, Mastercard, Visa Débit, Mastercard Débit ou Débit préautorisé avec spécimen chèque</p>	<p>Il est possible de faire jusqu'à 4 versements.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• 1<sup>er</sup> versement : en date de l'inscription (<b>obligatoire</b>)</li><li>• 2<sup>e</sup> versement : 8 mai</li><li>• 3<sup>e</sup> versement : 29 mai</li><li>• 4<sup>e</sup> versement : 19 juin</li></ul> <p><i>Veuillez prendre note qu'il y a des frais de 25 \$ pour chaque paiement récurrent par carte de crédit ou débit préautorisé qui est refusé. Il est de votre responsabilité de communiquer avec nous si vous changez de carte, peu importe la raison (fraude, perte, vol, expiration...). AUCUNE exception ne sera faite.</i></p>
---	---

### IMPORTANT:

\*Si un paiement récurrent est refusé, le système le repassera automatiquement 24 h plus tard environ.

## Tarifs

<b>Camp</b>	<b>Tarif résident</b>
Tarif à la semaine (29 juin au 14 août)	150,00 \$
<b>Service de garde</b>	
Tarif à la semaine	30,00 \$

## Liste d'attente

Si vous ne parvenez pas à inscrire votre enfant pour certaines semaines, il est possible de le mettre sur une liste d'attente directement via la plateforme **Qidigo**. Si une place se libère et que nous n'arrivons pas à vous joindre, vous aurez 24 heures pour répondre à notre courriel ou à notre message téléphonique. Après ce délai, nous passerons à la personne suivante sur la liste d'attente.

Veuillez noter que si vous n'êtes pas contacté, cela signifie que nous n'avons pas de place disponible.

## Reçu d'impôt

Si vous désirez recevoir le relevé 24 émis en janvier 2027, voici les étapes à suivre :

1. Rendez-vous sur votre compte **Qidigo** et connectez-vous à l'aide de vos identifiants (nom d'utilisateur et mot de passe). Vous pouvez également utiliser les options de connexion via Google ou Facebook pour plus de simplicité.
2. Une fois connecté, un menu apparaîtra sur la gauche de votre écran.
3. Sélectionnez sur l'option « Facture », puis cliquez sur « Relevés fiscaux » dans le sous-menu. Vous accéderez ainsi à l'onglet dédié à vos relevés.
4. Dans la section « Mes informations », cliquez sur l'icône en forme de crayon, puis saisissez votre NAS.
5. N'oubliez pas de sauvegarder.

## Politique d'annulation et de remboursement

---

### Annulation avant le début de votre contrat :

- L'annulation n'entraîne ni frais ni pénalité.

### Annulation une fois que votre contrat à débuté (pas de remboursement pour la semaine en cours) :

- Pénalité de 10 % des journées non utilisées ou 50 \$ sera facturé (le plus petit montant des deux). Il est également possible d'avoir un crédit (sans frais) pour l'an prochain.

### Marche à suivre pour faire une annulation :

- Toute demande d'annulation et de remboursement doit être faite en remplissant le formulaire de résiliation disponible sur notre site internet. Aucun message téléphonique ni verbal au personnel des camps ne sera pris en considération.
  1. [www.gvl-rive-nord.com](http://www.gvl-rive-nord.com);
  2. Camps de jour et ensuite « nos camps »;
  3. Dans « liens pertinents », choisir « demande d'annulation ».

Nous n'accordons aucun crédit ou remboursement pour des jours ou semaines antérieures aux demandes d'annulation ou de remboursement.

---

## Renseignements généraux

---

### Horaire et site

---

#### Lieu d'animation du 29 juin au 14 août

École primaire Dusabé, 601 Dusabé, Saint-Barthélemy, JOK 3H0

#### Horaire de la journée d'activité

9 h à 16 h

#### Horaire du service de garde :

7 h à 9 h et de 16 h à 18 h

### Âge requis et ratios

---

Les camps sont offerts aux enfants de 5 à 12 ans (**maternelle complétée**).

#### Les ratios sont les suivants :

5-6 ans : 1 animateur pour 10 enfants

7-8 ans : 1 animateur pour 12 enfants

9-12 ans : 1 animateur pour 15 enfants

La division des groupes se fait chaque semaine par les responsables en fonction de la date de naissance donc nous n'acceptons pas les demandes de jumelage avec ami ou membre de la famille.

## Communication aux parents

---

Lors de l'inscription, il est important de nous fournir une adresse courriel valide, car toute la correspondance se fera par courriel. Chaque jeudi, nous vous ferons parvenir l'info-camp pour la semaine à venir.

Vous y trouverez toute l'information relative à votre camp, le matériel à mettre dans le sac à dos, les thèmes de la semaine ainsi que les coordonnées pour nous joindre.

Dès la première semaine, si vous ne recevez pas l'information, il est important de vérifier votre boîte de courrier indésirable et si l'info camp ne s'y trouve pas, communiquez avec nous rapidement.

### Groupe Facebook

Nous vous invitons à joindre notre groupe Facebook. Celui-ci sert à vous transmettre de l'information, des rappels importants et certains documents : [www.facebook.com/groups/campsstbarthelemy](http://www.facebook.com/groups/campsstbarthelemy).

## Effets personnels

---

Au camp, nous jouons, nous courons, nous dansons et nous nous amusons. Il se peut que les vêtements de vos enfants se salissent ou s'endommagent. Tentez de les habiller en conséquence. Il est important d'identifier les vêtements et les objets appartenant à votre enfant. Une table pour les objets perdus sera installée au camp. Pensez à y jeter un coup d'œil lorsque vous venez chercher votre enfant. Les camps se dégagent de toute responsabilité en cas de bris ou perte. Il sera possible de récupérer ceux-ci jusqu'à la dernière journée de camp. Ensuite, les objets non réclamés seront remis à un organisme.

## À mettre dans le sac à dos

---

- Un dîner froid ou un thermos, incluant 2 collations (éviter les aliments contenant des traces de noix et d'arachides);
- Une bouteille d'eau réutilisable;
- Maillot de bain;
- Serviette de plage;
- Souliers d'eau (obligatoire pour les activités d'eau);
- Chapeau ou casquette;
- Crème solaire (idéalement en vaporisateur);
- Vêtements de rechange (au besoin).



## Arrivée des enfants

---

- Le matin, les parents **doivent** accompagner les enfants jusqu'à l'accueil;
- Si l'enfant est marcheur, nous vous demandons de vous présenter le **premier** matin;
- Il est IMPORTANT de respecter les heures de camp. Si votre enfant n'est pas inscrit au service de garde, il ne sera pas accepté avant 8 h 45.
- L'arrivée de l'enfant au camp de jour doit se faire avant **9 h 30**. AUCUN enfant ne sera accepté après cette heure. Il est important de comprendre que si votre enfant arrive à 9 h 35, il n'est pas en retard de 5 minutes, mais de 35 minutes. Si votre enfant a un rendez-vous, nous pourrions faire une exception si le camp a été avisé la veille.

## Départ des enfants

---

- Vous recevrez par courriel avant le début des camps un code QR pour chaque enfant. **Il est IMPORTANT de vérifier vos courriels indésirables, le code QR pourrait s'y retrouver.** Ce code servira à valider votre identité lorsque vous viendrez chercher votre enfant. Il est important de remettre le code QR à chaque personne autorisée à venir chercher l'enfant. Si la personne n'a pas le code QR, une pièce d'identité lui sera demandée et son nom devra être sur la liste des personnes autorisées;
- Entre 15 h 40 et 16 h, les jeunes seront en transition. Pour faciliter le travail des animateurs, nous vous demandons d'éviter de vous présenter pendant ces heures afin d'éviter l'attente.
- Nous vous demandons de ne pas communiquer avec le camp par message texte pour faire préparer votre enfant avant votre arrivée comme certains le font avec le service de garde en milieu scolaire.

## Absences

---

Nous vous demandons de signaler l'absence d'un enfant seulement si celui-ci est inscrit au Programme d'accompagnement. Les autres absences n'ont pas besoin d'être signalées.

Nous offrons une formation complète dans laquelle nos employés apprennent, entre autres :

- Les responsabilités de l'animateur;
- Les besoins et les caractéristiques de l'enfant;
- Les techniques d'animation;
- Les jeux coopératifs et grands jeux;
- Les risques et la discipline;
- La communication et le travail d'équipe.

À cela s'ajoute une formation obligatoire en premiers soins afin d'offrir à votre enfant un encadrement et un environnement sécuritaire.

---

## Frais / pénalité

### **Frais pour inscription tardive (après le 8 mai)**

- Des frais de 10,00 \$ par enfant seront facturés pour les inscriptions tardives.

### **Frais de modifications / ajouts (après le 8 mai)**

- Des frais de 10,00 \$ pour chaque modification / ajout seront facturés.

### **Frais de garde**

- Le parent qui viendra porter son enfant avant 8 h 45 ou le chercher après 16 h 15 et qui n'a pas inscrit son enfant au service de garde devra payer les frais de garde de 35 \$.

### **Frais de retard**

- Une amende de 5,00 \$ par tranche de 15 minutes de retard chargée à votre compte si vous venez chercher votre enfant après 18 h.

Les frais devront être acquittés immédiatement ou sur réception de la facture sous peine de refus d'admission de votre enfant.

---

## Programme d'accompagnement

---

L'objectif de ce programme est de favoriser l'intégration des enfants ayant des besoins particuliers aux activités régulières du camp de jour en offrant un accompagnement adapté à l'enfant. Il est cependant important de préciser qu'il ne s'agit ni d'un service spécialisé ni d'un service de répit ou de gardiennage. Les demandes au programme d'accompagnement doivent être complétées et envoyées entre le **2 au 31 mars**.

<https://forms.zohopublic.com/lisiannecloutiergl1/form/DEMANDEACCOMPAGNEMENT/formperma/aHDeVkkqPdNzvd66EHKaPB6gzcks2JNmP5Dx4W8RoGKU>

Une fois la demande traitée et approuvée, nous communiquerons avec vous pour faire l'inscription par téléphone. **AUCUNE** inscription ne doit être faite en ligne.

---

## Code de vie

---

Veillez lire le code de vie avec votre enfant avant le début des camps.

### Comportements souhaités de la part de l'enfant.

- Je respecte les règlements mis en place ainsi que les limites permises sur le site ;
- J'utilise un langage respectueux sans dire de paroles blessantes, provocantes, sans prononcer de jurons ou sans utiliser la menace ;
- J'adopte des comportements respectueux, non violents, non dangereux et qui vont à l'encontre de l'intimidation envers les participants et les animateurs ;
- Je prends soin du matériel et des installations mis à ma disposition en prenant soin de ne pas poser de gestes de vandalisme ;
- Je respecte le bien d'autrui sans voler ni emprunter sans permission ;
- Je participe activement aux activités.

Qu'arrive-t-il si les comportements souhaités ne sont pas respectés?

BILLET JAUNE	L'animateur doit intervenir régulièrement auprès d'un enfant lorsqu'il ne respecte pas un ou plusieurs des comportements souhaités.
BILLET ORANGE	Il n'y a pas d'amélioration au niveau du ou des comportements souhaités.
BILLET ROUGE	Il n'y a pas d'amélioration à la suite des suivis au niveau des comportements souhaités ou le comportement de l'enfant est porté sur la violence, l'intimidation, le racisme ou tout autre manquement grave. La direction se réserve le droit de suspendre ou d'expulser immédiatement et sans préavis un enfant qui nuit au bon déroulement des activités, qui adopte un comportement allant à l'encontre du code de vie ou qui ne respecte pas les mesures sanitaires. Dans ce cas, la direction exigera à la famille de venir chercher l'enfant sur-le-champ.

Prenez note que le savoir-être et le respect restent une priorité pour nous. De ce fait, toutes plaintes ou insatisfactions de la part des parents devront être adressées à l'administration directement au 450 477-3003. **Toute violence physique ou verbale envers notre personnel sera passible de l'expulsion de votre enfant, et ce, sans aucun préavis.**

---

## Sécurité

---

### Médicaments

---

Si votre enfant doit prendre un médicament lors de son séjour au camp, vous devrez remplir le formulaire d'autorisation et remettre ce médicament au responsable lors de sa première journée. Ce formulaire donne droit à l'animateur ou au responsable d'administrer ou de superviser la prise du médicament. Veuillez aviser le responsable de tout changement au cours de l'été.

### Épipen

---

Si vous indiquez sur la fiche santé de votre enfant qu'il a un auto-injecteur (EpiPen), vous devrez remplir le formulaire d'autorisation lors de sa première journée. Votre enfant devra porter son auto-injecteur sur lui en tout temps, et ce, durant tout l'été. Nous demandons le port d'un étui portatif (sac banane).

## Incident mineur

---

Pour tout incident mineur survenant au camp, un rapport d'accident sera dûment rempli et les soins nécessaires seront prodigués.

La situation vous sera communiquée lorsque vous viendrez chercher votre enfant en fin de journée ou durant la journée par appel téléphonique si nécessaire.

## Incident majeur

---

Le personnel du camp prodiguera les premiers soins nécessaires. Nous vous informerons sur-le-champ (vous ou votre contact en cas d'urgence). Si nécessaire, votre enfant sera conduit à l'hôpital.

Une fois rejoint, le parent ou la personne-ressource devra prendre la relève, et ce, le plus rapidement possible.

Les coûts de transport en ambulance et les soins de santé sont aux frais du parent.